



Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DÉCEMBRE 1995 par le Cabinet Jean-Mary GUEFFAUD Géomètres Experts D.P.L.G. - 19 Rue Boucaut 77100 MEAUX - Tél : 04.34.04.03.23

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Bureau de Meaux - BP 176 - 77105 Meaux cedex - Téléphone (1) 04.33.57.15 - Télécopie (1) 04.33.57.19

COMMUNE DE LA FERTE SOUS JOUARRE

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

- Legende
- ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 40cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

NGF Normal		
	Points Kilométriques	1995
Limite de Commune Amont	89,080	55,37
	89,500	55,28
	90,000	55,20
1er Pont de la FERTE	90,430	55,12
	90,500	55,11
	91,000	55,02
2ème Pont de la FERTE	91,250	54,97
	91,500	54,92
	LA FERTE Rive Droite	91,850
92,000		54,84
92,500		54,74
Limite de Commune Aval	93,000	54,65
	93,060	54,63

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles